

Appel à communication

Colloque international : l'EMI en pratique(s)

1^{er} et 2 décembre 2022, Roubaix, ENPJJ/Université de Lille

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) constitue actuellement, en France, une « éducation à » en développement et en reconfiguration. Au lendemain des attentats commis contre le journal Charlie Hebdo en 2015, les pouvoirs publics vont en effet déployer différents instruments de politique publique venant tout à la fois soutenir et renforcer l'éducation à la citoyenneté et la laïcité d'une part (Douniès, 2021), et d'autre part orienter ce qui apparaît comme un renouveau de l'EMI (Bosler, Féroc Dumez, Labelle, Loicq, Seurrat, 2021; Kervella, Matuszak, Micheau, 2021).

Suite à ces événements, de nouveaux dispositifs et textes d'orientation vont en effet permettre une phase de développement de l'EMI, en France, en mobilisant des thématiques qui jusqu'alors n'occupaient pas l'essentiel des préoccupations institutionnelles. On y trouve au premier rang la lutte contre la circulation et l'adhésion aux « théories du complot » et aux « fake news » (Pascau, 2021), considérée comme une nouvelle panique morale (Vauchez, 2022). Dans ce contexte, l'EMI, principalement et historiquement déployée par des acteurs de l'éducation nationale et de l'éducation populaire, s'ouvre à d'autres professionnel.le.s, les journalistes (fact-checkeurs principalement) (Bigot, 2017 ; Vauchez, 2019), mais également les professionnel.le.s des bibliothèques, médiateur.trices culturelles, éducateur.trices du champs de la protection de l'enfance, etc. Cette rencontre des publics et des entrepreneurs de morale repose sur le contexte particulier des années 2015 (avec les attentats en France) et des phénomènes extérieurs en 2016 (Brexit, élection de Trump) qui donne une plus forte acuité à la panique morale autour des dangers de la désinformation (Harsin, 2018).

2015 n'est pourtant pas une rupture dans l'EMI, en France. Les évolutions observées s'inscrivent en effet dans la tradition d'une EMI centrée sur des objectifs citoyens et protectionnistes, pensés à la lumière des risques que les médias feraient courir aux publics, spécialement les plus jeunes (Bosler, Féroc Dumez, Labelle, Loicq, Seurrat, 2021 ; Corroy, Froissart, 2018 ; Vauchez, 2022)

Dès le 13 janvier 2015, la ministre de l'Éducation Nationale, Najat Valaud-Belkacem affirmait ainsi sa volonté « d'améliorer l'éducation aux médias et à l'information » en tant qu'« enjeu démocratique essentiel¹ ». Quelques jours plus tard elle précisera, aux côtés de Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication, les orientations retenues dans cette perspective : « apprendre à rechercher des sources fiables, à aiguiser son esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.² » Cette priorité a d'ailleurs été impulsée à son arrivée au ministère deux ans auparavant³. Ce discours annonçant la « Grande

1 Discours aux Recteurs : "Mobilisons l'École pour les valeurs de la République" - Najat Vallaud-Belkacem (najat-vallaud-belkacem.com)

2 Culture, médias, ressources... les 3 axes de l'éducation artistique et culturelle

3 https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/08/5/PNF_PEAC_2015_dossier_participant_511085.pdf

L'EMI, devenue « priorité » du ministère en 2015, est une discipline inscrite dans la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Najat Vallaud-Belkacem,

mobilisation de l'école pour les valeurs de la République » sera suivi de plusieurs mesures qui contribueront à renforcer à la fois l'EMI et son ancrage dans une approche citoyenne et protectionniste (Pascau, 2021), ainsi que d'autres enseignements parfois perçus en concurrence avec cette « éducation à », comme l'éducation morale et civique (Douniès, 2021), en écho à un contexte socio-politique marqué par la problématique du terrorisme, en France comme à l'étranger. A travers l'établissement d'un continuum entre « mauvais » usages des médias numériques chez « les jeunes », émergence de récits complotistes sur le net, embrigadement via les réseaux sociaux numériques, radicalisation et terrorisme (Kervella, Matuszak, Micheau, 2021), l'EMI apparaît comme une solution protectrice face à une forme de violence faisant irruption dans les sociétés démocratiques (Corroy, Froissart, 2018). Les différents attentats commis en France jusqu'au début des années 2020, spécialement l'assassinat de Samuel Paty, seront d'ailleurs l'occasion de renforcer cette orientation en plaçant au cœur des objectifs de l'EMI le développement de « l'esprit critique » largement associé à la lutte contre les « fake news et les « théories du complot », voire à la promotion des valeurs de la République et de la laïcité. A cette même période, plusieurs rapports publics viendront plaider pour un développement de l'EMI : le rapport « sur le renforcement de l'éducation aux médias et à l'information et de la citoyenneté numérique », remis le 1er juillet 2021 et dirigé par Serge Barbet, délégué général du CLEMI ; ou encore le rapport sur le « développement de l'esprit critique chez les élèves », dirigé par Alain Abécassis et Paul Mathias, rendu public le 28 avril 2022. Cela sera également le cas du rapport « les lumières à l'ère numérique », dirigé par Gérald Bronner, remis le 11 janvier 2022 au président de la République proposant un état des lieux sur les « désordres informationnels » à l'ère numérique et les « perturbations de la vie démocratique » qu'ils engendrent et identifiant de fait très largement l'EMI à un moyen de lutter contre les « fake news » et les « théories du complot » circulant en ligne. Cette analyse est également renforcée par les lectures identiques faites depuis le Conseil de l'Europe et la Commission européenne par d'autres entrepreneurs de cause, ajoutant les dangers du populisme à la liste des menaces.

Cette manière spécifique d'envisager l'EMI se retrouve dans des dispositifs de formation, de financement, des textes prescriptifs, des politiques d'équipement portés par le Ministère de l'éducation nationale mais également par d'autres acteurs institutionnels publics (Ministère de la culture et de la communication, collectivités territoriales, etc.) et privés (fondations, GAFAM, etc.). De fait, l'élargissement des acteurs.trices de l'EMI observable à partir de 2015 se joue également du côté de ses financeurs, des institutions définissant ses contours et encadrant son déploiement.

Ce contexte spécifique encourage le développement de recherches abordant l'EMI au prisme de ces évolutions, mais pourrait également bénéficier d'approches renouvelées. L'EMI constitue aujourd'hui un champ de recherche polysémique à travers lequel ont été interrogées plusieurs définitions et acceptions de l'EMI.

Une partie importante des travaux de ce champs s'est intéressée à la question des curriculums organisant l'EMI, spécialement dans le temps scolaire, à travers des approches diachroniques,

affirmait par exemple ainsi : « Les jeunes doivent aussi être équipés pour ne pas être emportés dans le flux de l'information et surtout de la désinformation en libre-service sur le net. [...] Si seule une infime minorité tombe dans la radicalisation ou la violence, il faut penser au beaucoup plus grand nombre de jeunes qui adhèrent à des thèses complotistes, qui rejettent en bloc ce qui vient de ce qu'ils appellent le système, et qui, surtout, s'en sentent rejetés. C'est aussi à eux qu'il faut s'adresser lorsque nous développons l'éducation aux médias (Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, discours du 30/06/2015.)»

synchroniques, ou comparatistes entre différentes aires géographiques (Loicq, 2011 ; Bosler, 2021). Avec une approche plus discursive, ces recherches ont permis le développement d'analyses sur les différentes littératies associées à l'EMI (littératies médiatiques, numériques, translittératie, etc.), leurs contours, leurs différences, leurs évolutions (Landry, Basque, 2015). Pour d'autres auteur-trices, plus directement orientées vers la dimension pratique du sujet, ces travaux ont également été l'occasion de s'intéresser plus spécifiquement aux compétences à développer via l'EMI (Fastrez, Philippette, 2017).

Suivant une lecture plus technodéterminée, une autre manière d'approcher le sujet a été de se focaliser sur les impacts des technologies numériques sur l'EMI (Landry, Letellier, 2016 ; Cardon, 2019). Quelles sont les reconfigurations de l'EMI en contexte numérique (Jehel, Saemmer, 2020), spécialement lorsque celle-ci se revendique comme critique (Landry, 2017) ? Quels défis représente le numérique lorsqu'il s'agit de s'informer et d'apprendre à le faire ? (Lehmans 2021 ; Boubée 2018 ; Cormerais, Le Deuff, Lakel, Prucheu, 2017)

Enfin, certain.e.s auteurs.trices ont choisi d'aborder l'EMI à partir de sa pratique quotidienne. Portant l'analyse du côté des acteurs.trices de l'EMI, ces travaux se demandent qui éduque aux médias et à l'information (Maury, Kovacs, Timimi, 2015 ; Kervella, Matuszak, Micheau, 2021), quelles sont les représentations de l'EMI et des technologies portées par ces professionnel.le.s (Cordier, Capelle, Lehmans, 2018), quelles sont les pédagogies qu'ils déploient (Micheau, 2021 ; Pereira, 2019). Partant des pratiques médiatiques des publics de l'EMI, ces recherches s'interrogent sur la manière dont elles sont perçues, imaginées et prises en compte (Cicchelli, Octobre, 2018 ; Jehel, 2019). A la lumière de terrains souvent issus du monde scolaire, ces analyses contribuent à mettre au jour des écarts entre l'EMI telle qu'elle se fait et les cadres normatifs et institutionnels qui l'orientent (Cordier, 2017). C'est à cette manière d'aborder l'EMI, par la pratique - par les pratiques - que ce colloque entend contribuer.

A travers des études empiriques, situées, voire comparatives, il regroupera des contributions permettant de questionner l'EMI telle qu'elle se déploie aujourd'hui, en mettant l'accent sur ses reconfigurations, ses enjeux symboliques, les tensions qui la traversent. Il s'agira de parler de l'école mais aussi de tous les autres lieux où se développe aujourd'hui l'EMI : les bibliothèques, les centres sociaux, les maisons de quartiers, les prisons, les structures du champ de la protection de l'enfance, etc. Sont attendues, sans que ces orientations ne soient exclusives, des propositions pouvant prendre place dans les 3 axes suivants :

1. Acteurs.trices.

Le 1er axe au sein duquel pourraient être regroupées certaines des propositions attendues concerne les acteurs.trices de l'EMI. A un premier niveau peuvent être envisagées des communications contribuant à les cartographier. Qui sont aujourd'hui les acteurs.trices de l'EMI ? Quels sont leurs représentations de l'EMI, des pratiques médiatiques juvéniles, leurs rapports aux médias, leurs cultures numériques, etc. ? Quelles places pour les journalistes, les artistes, les professionnel.le.s du numérique, les parents dans l'EMI ? Voit-on apparaître des dynamiques de collaborations ou, au contraire, de concurrence voire de substitution entre ces acteurs.trices ? Pourquoi les professionnel.le.s impliqué.e.s s'engagent-ils dans l'EMI ? A un second niveau sont attendues des contributions replaçant l'exercice de l'EMI dans les trajectoires professionnelles et personnelles de ses acteurs.trices. Il pourra s'agir de se demander d'une part en quoi ces trajectoires influencent les

imaginaires et les pratiques de l'EMI. D'autre part, il pourra être question d'interroger la manière dont l'exercice pratique de l'EMI peut jouer sur des trajectoires professionnelles et personnelles, sur des représentations de l'EMI ou des pratiques médiatiques de ses publics.

2. Publics

Le 2nd axe permettant de réunir d'autres contributions est celui des publics de l'EMI. Deux orientations peuvent être envisagées à ce niveau, sans que cela ne soit cependant limitant. Premièrement sont attendues des recherches interrogeant, y compris de manière critique, les « effets » de l'EMI sur les publics. Pour de nombreux acteurs.trices de terrain il s'agit en effet d'une des questions vives lorsqu'il s'agit de penser « l'EMI en pratique(s) ». Outre le besoin d'analyser leurs propres pratiques, de manière réflexive, cette interrogation fait écho aux demandes récurrentes de nombreux financeurs. Or, comment analyser ce que la participation à certains dispositifs fait aux publics, spécialement lorsque ceux-ci affichent des objectifs de développement de « l'esprit critique », d'émancipation ou d'empowerment ? Quelles méthodologies mobiliser ? Pour saisir quels « effets » ? Que nous disent ces demandes des normes convoquées pour éduquer aux médias et à l'information ? S'agit-il de penser une « bonne manière » de s'informer ? Quand et comment mobiliser une approche par compétences ? Quand et comment mobiliser d'autres approches ? Comment prendre en compte les savoirs expérientiels des acteurs.trices à ce niveau ? Deuxièmement sont souhaitées des analyses permettant d'interroger les publics de l'EMI en tant que catégorie d'action publique. Pourquoi certains dispositifs se focalisent-ils sur certaines publics, spécialement les plus jeunes, les habitant.e.s des quartiers populaires, des zones rurales, etc ? Que nous disent ces publics prioritaires de la manière dont est pensé le rapport des individus aux médias et les effets de ces derniers ?

3. Outils

Enfin, le 3^{ème} axe pouvant structurer les travaux présentés lors du colloque est celui des « outils ». L'EMI se pratique régulièrement à l'aide d'« outils » qu'il s'agisse d'interfaces numériques (serious game, applications, etc.) et/ou ludiques (jeux de cartes, jeux de société, etc.), de médias (journaux scolaires, web-radio, etc.). Sont attendues des recherches analysant ces « outils » et leurs usages. A ce niveau il s'agira, entre autres, de se demander quelles sont les pédagogies associées à ces « outils », par exemple en interrogeant la place et la mise en œuvre effective de pédagogies dites actives, par « le faire », coopératives ou de « pairs à pairs », largement mobilisées lorsqu'il est question d'EMI. Sont aussi envisagées des analyses focalisées sur les processus de conception des « outils » d'EMI, dans lesquelles sont impliqué.e.s de plus en plus de chercheur.e.s.

Modalités de soumission

Le colloque, qui se veut pluridisciplinaire, est ouvert à différents champs de recherche en sciences humaines et sociales. Les propositions de communication (500 mots environ hors bibliographie) sont à envoyer au plus tard le 19 septembre 2022, accompagnées d'un titre et d'une courte présentation de l'auteur (statut, université ou organisme de rattachement...) aux adresses suivantes :

Amandine KERVILLA : amandine.kervilla@justice.fr

Nicolas HUBE : nicolas.hube@univ-lorraine.fr

Les réponses aux propositions de communications seront données à leurs auteurs.trices au plus tard le 17 octobre 2022, après retour du comité scientifique. Le colloque se déroulera les 1^{er} et 2 décembre

2022 à l'ENPJJ et à la Condition Publique, à Roubaix (accès direct en métro depuis Lille). Une demi-journée du colloque sera consacrée à des retours d'expériences pratiques d'EMI avec un échange avec des acteurs.trices de terrain.

Comité d'organisation

Kervella Amandine, GERIICO, ENPJJ, France
Lamy Aurélia, GERIICO, université de Lille, France
Matuszak Céline, GERIICO, université de Lille, France
Hubé Nicolas, CREM, université de Lorraine, France
Le Caroff Coralie, MCF, CERLIS, université de Paris, France
Gilloteaux-Martin Grégoire, CREM, Université de Lorraine, France
Vauchez Ysé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
Barbosa Julien, formateur, ENPJJ, France
Cavallo Marion, formatrice, ENPJJ, France

Comité scientifique

Barbosa Julien, formateur, ENPJJ, France
Belluati Marinella, MCF, université de Turin, Italie
Benassi Stéphane, PR, GERIICO, université de Lille, France
Bigot Laurent, MCF, PRIM, Ecole Publique de Journalisme de Tours (EPJT), France
Bobba Giuliano, MCF, université de Turin, Italie
Boda Zsolt, PR, Centre des Sciences Sociales, Budapest, Hongrie
Bouffroy Clémence, directrice Association Carmen, coordinatrice du réseau EMicycle, France (sous réserve)
Cavallo Marion, formatrice, ENPJJ, France
Contreras Pulido Paloma, PR, University of la Riora, Espagne
Cordier Anne, PR, CREM, Université de Lorraine, France
Fastrez Pierre, Maître de recherche FNRS/professeur, GREMMS, université catholique de Louvain, Belgique
Fromont Caroline, professeure d'histoire-géographie, chargée de mission "Education aux Médias et à l'Information", CLEMI de Lille, France
Hubé Nicolas, PR, CREM, université de Lorraine, France
Kervella Amandine, MCF, GERIICO, ENPJJ, France
Lamy Aurélia, MCF GERIICO, université de Lille, France
Laville Camille, MCF/Chercheure, CSA, Belgique
Le Caroff Coralie, MCF, CERLIS, université de Paris, France
Marty Emmanuel, MCF, GRESEC, université Grenoble Alpes, France
Matuszak Céline, MCF, GERIICO, université de Lille, France
Micheau Béatrice, MCF, GERIICO, université de Lille, France
Salgado Susana, Principal Researcher, université de Lisbonne, Portugal
Sperfechter Ute, chargée de projets d'innovation sociale et culturelle, La Condition Publique, France
Thomas Jérôme, MCF, Cérep, université Reims Champagne Ardennes

Bibliographie :

- BIGOT, Laurent. « Les journalistes fact-checkers français entre réinvention de la vérification et quête de reconnaissance professionnelle », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 18/2, no. 2, 2017, pp. 19-31.
- BOSLER Sabine, "Politiques publiques et légitimité des savoirs en éducation aux médias : une approche comparative franco-allemande", *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 22, <http://journals.openedition.org/rfsic/11108>; DOI: <https://doi.org/10.4000/rfsic.11108>
- BOSLER Sabine, FÉROC DUMEZ Isabelle, LABELLE Sarah, LOICQ Marlène et SEURRAT Aude, « Questionner les politiques publiques en éducation aux médias et à l'information », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 22, 2021, <http://journals.openedition.org/rfsic/10939>
- BOUBEE Nicole, « Épistémologie des concepts de jugements de pertinence et de jugements de « crédibilité web » », *Les Cahiers du numérique*, 2018/2 (Vol. 14), p. 113-138.
- CARDON, Dominique. « Fake news panic : les nouveaux circuits de l'information », in *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019, p. 261-276.
- CICCHELLI, Vincenzo, et OCTOBRE Sylvie. « Fictionnalisation des attentats et théorie du complot chez les adolescents », *Quaderni*, vol. 95, no. 1, 2018, pp. 53-64.
- CORDIER, Anne, CAPELLE Camille, et LEHMANS Anne. « « L'éthique du numérique » au sein de l'éducation à l'information : regards et pratiques d'enseignants en début de carrière », in Laurence Balicco éd., *L'éthique en contexte info-communicationnel numérique. Déontologie, régulation, algorithme, espace public*. De Boeck Supérieur, 2018, pp. 141-151.
- CORDIER, Anne. « Les enseignants, pris dans des injonctions paradoxales », *Hermès, La Revue*, vol. 78, no. 2, 2017, pp. 179-186
- CORMERAIS Franck, LE DEUFF Olivier, LAKEL Amar et al., « L'école et l'avenir de la culture digitale », *Hermès, La Revue*, 2017/2 (n° 78), p. 87-95.
- CORROY Laurence, FROISSART Pascal, « L'éducation aux médias dans les discours des ministres de l'Éducation (2005-2017) », *Questions de communication*, 34, 2018, p. 173-188.
- DOUNIÈS Thomas (2021), *Réformer l'éducation civique ? Enquête du ministère à la salle de classe*, Paris : Presses universitaires de France.
- FASTREZ, Pierre ; PHILIPPETTE, Thibault, « Un modèle pour repenser l'éducation critique aux médias à l'ère du numérique », *Tic & société*, Vol. 11, no. 1, 2017, p. 85-110.
- FÉROC DUMEZ Isabelle, LOICQ Marlène, SEURRAT Aude, « Dossier en débats : questionner les relations des chercheurs aux acteurs et aux pratiques de l'Éducation aux médias et à l'Information (EMI) », *Communication & langages*, 201, 2019, p. 31-40.
- HARSIN, Jayson, « Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie », *Pouvoirs*, vol. 164, no. 1, 2018, pp. 99-119.
- JEHEL Sophie et SAEMMER Alexandra (dirs), *Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, coll. Papiers, 2020, 316 pages
- JEHEL, Sophie, « Emprise et déprise des images : une analyse des pratiques numériques des adolescents », *Les Cahiers de la Justice*, vol. 1, no. 1, 2019, pp. 117-132.
- KERVELLA Amandine, MATUSZAK Céline et MICHEAU Béatrice, « Au cœur d'une politique publique d'Éducation aux Médias et à l'Information : la résidence-mission de journaliste comme expérimentation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 22, 2021 <http://journals.openedition.org/rfsic/11044>

LANDRY Normand, « L'éducation critique aux médias à l'épreuve du numérique », *tic&société*, 11, 2017, <http://journals.openedition.org/ticetsociete/2234>

LANDRY Normand et BASQUE Joëlle, « L'éducation aux médias : contributions, pratiques et perspectives de recherche en sciences de la communication », *Communiquer*, 15, 2015, <http://journals.openedition.org/communiquer/1664>

LEHMANS Anne, « Éduquer à l'incertitude : culture de l'information et esprit critique, une approche comparée », *Éducation et sociétés*, 45, 2021, p. 57-77.

LOICQ Marlène, 2011, *Médias et Interculturalité : l'éducation aux médias dans une perspective comparative internationale (Australie, Québec, France)*, Thèse de doctorat, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Université Laval.

MAURY Yolande, KOVACS Susan, TIMIMI Ismaïl, L'éducation à l'information et aux médias dans le contexte du web 2.0 et des réseaux : Mise en cohérence des savoirs et recompositions curriculaires. L'éducation à l'information et aux médias dans un contexte de recompositions curriculaires. Éléments de réflexion autour de l'émergence d'une « notion unifiée ». Journée d'étude, Dec 2015, Lille, France. (hal-01651271)

PASCAU Julie, « L'évolution de l'EMI face au numérique et positionnement des enseignants », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 22, 2021, <http://journals.openedition.org/rfsic/10989>

VAUCHEZ Ysé, « La crédulité des crédules. Débat public et panique morale autour des fake news en France », *Emulations*, 39, 2022.

VAUCHEZ, Ysé, « Les mythes professionnels des fact-checkeurs. Un journalisme de données au service de la vérité », *Politiques de communication*, 12, 2019, pp. 21-44.